

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31.01.2017

Dossier complet le :

16.02.2017

N° d'enregistrement :

F093 16P0026.

1. Intitulé du projet

Etude du mode de vie de l'hippocampe *Rôle de récif artificiels*
hippocampus guttulatus

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Navie de LA Croix VALNER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MR Bernard JOBERT

RCS / SIRET

218 3100 48 11 000 115

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 12°	Surface du récif de 1 m ² Volume de 1 m ³ Constitué de Jones, diamètre 3 mm, en fibre de verre. Assemblage des Jones par collage avec résine époxy et cordage marin cf. croquis.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Implantation d'un récif artificiel pour y relâcher des hippocampes
marinés juvéniles (*Hippocampus guttulatus*) issus de la
reproduction d'adultes originaires du département.

4.2 Objectifs du projet

Etudes et protection de l'hippocampe de Méditerranée en milieu naturel.

L'implantation d'un récif artificiel favorisera l'étude et l'acquisition des connaissances sur l'écologie, le comportement en milieu naturel de l'hippocampe *Hippocampus guttulatus*.

Ultérieurement cela permettra la protection et réintroduction de ces poissons en zone propice.

Le projet d'implantation au droit de la commune de La Croix Valmer permet de tester ces récifs artificiels comme habitat d'accueil possible d'une population issue de l'écloserie de l'Institut Océanographique Paul Ricard.

L'hippocampe de Méditerranée est menacé par la pollution et la destruction de ses habitats, les populations sont parfois menacées d'extinction.

Le récif conçu doit permettre d'évaluer la capacité de l'espèce à s'installer sur des structures artificielles et palier à la destruction de son habitat et donc favoriser la protection des populations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Phase 1 - Elevage d'hippocampes juvéniles à partir de géniteurs.

Les géniteurs ont été récupérés par des pêcheurs et amenés à l'Institut Océanographique Paul Ricard. Ils donnent naissance chaque année à des juvéniles. Les géniteurs proviennent de la zone où il est prévu de relâcher leurs descendants.

Phase 2 - Construction d'un récif artificiel

Le récif constitué de joncs en fibre de verre est inerte chimiquement et stable. Il sera posé sur le sable et maintenu au sol par des tiges d'acier.

Phase 3 - Implantation du récif sur le fond.

La structure légère du récif permet, en cas de résultats non concluants, de le retirer facilement. Le site retrouvera ainsi son état initial.

Phase 4 - Immersion des juvéniles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**Suivi du récif et de la population d'hippocampes par l'association Céto.
Entretien éventuellement de la structure.**

Fréquence envisagée : tous les 3 mois.

Suivi et observation de la population d'hippocampes sous le contrôle de l'Institut Océanographique Paul Ricard.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000

Le projet est n'est pas soumis à étude d'impact au titre de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour un examen au cas par cas au titre de la catégorie de travaux Annexe 2 de l'article R122-2 du code de l'environnement : Récifs artificiels

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface au sol	l m ²
Hauteur	l m
Volume	l m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de
La Croix Valmer
83420

Coordonnées géographiques¹ Long. **43° 10' 57.38"**

Lat. **6° 35' 49.46"**

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA Croix VALNER, Vaa.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc National de Port-Cros - avec maritime adjacente.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

m° de site : FR 9301624 - Parc de la Vauaise.

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

Nuisances

Est-il source de bruit ?
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?
Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?
Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La surface du secip, la nature des matériaux utilisés n'auront pas d'incidence sur le milieu. Le secip sera posé sur une zone sableuse, n'atteignant pas le fond marin, à proximité d'herbier de Cymodocea, habitat privilégié pour les hippocampes. Matériaux utilisés : Joints de 3mm et de fibre de verre, collés entre eux avec résine époxy. Fixation de la structure sur le sable avec 4 fers à béton enfoncés dans le sable. Si nécessaire, 4 ou plusieurs blocs béton seront adjoints afin d'ancrer le basculement et de pérenniser la structure. La structure stable physiquement et chimiquement pourra être retirée facilement à tout moment.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2.1 - Croquis du a'é'cif aux de côté et de dessus. 2.2 - Photos du site a'été'p 2.3 - Photo des joncs. 2.4 - Perspective intégrée du a'é'cif sur site. 2.5 - Cartographie du site pour l'implantation envisagée

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



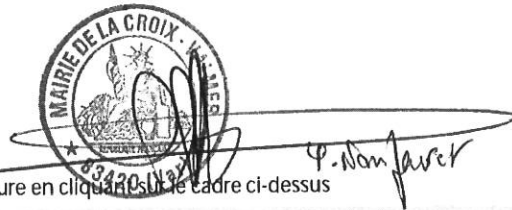
Fait à

LA Croix VALNER

le.

15.02.17

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 2.1

